

COMMUNIQUÉ DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Guichet d'Informations Scolytes

La chaleur et la sécheresse de l'été dernier ont favorisé la propagation des scolytes dans les forêts wallonnes. Aujourd'hui, **400.000 m³ d'épicéas dont 60% en forêt privée sont concernés par cet insecte** particulièrement agressif. Ce volume représente 15% de la récolte moyenne des épicéas. Pour juguler l'épidémie, réduire l'impact négatif en matière de biodiversité et les conséquences économiques, il est indispensable d'évacuer les arbres atteints avant le retour du printemps.

La gestion de vos forêts est assurée par le Département de la Nature et des Forêts qui a d'ores et déjà engagé les mesures de gestion nécessaires (repérage et exploitation des arbres atteints). Cependant, 60 % des épicéas appartiennent à des propriétaires privés. Ils sont plusieurs dizaines de milliers répartis dans toute la Wallonie. Bon nombre d'entre eux ne sont pas au courant de la crise ou s'interrogent sur la façon d'agir.

Un Guichet d'Informations Scolytes a été mis en place. Il est joignable via un n° d'appel téléphonique (084/ 46.03.55), une adresse électronique (scolytes@oewb.be) ainsi qu'une page internet (W\vw.scolytes.be). Cet outil a pour mission de conseiller et d'orienter les propriétaires privés vers les professionnels qui pourront répondre à leurs besoins.



Scolytes de l'épicéa

Agir maintenant!

La Wallonie est la pour vous AIDER et vous CONSEILLER!

La Wallonie est confrontée à une pullulation massive du scolyte de l'épicéa, insecte particulièrement agressif qui a déjà causé la mort de centaines de milliers d'épicéas.

En ce moment, des millions d'adultes et de larves passent l'hiver sous l'écorce des épicéas atteints. Ils partiront à l'assaut de nouvelles victimes dès le printemps prochain.

Les propriétaires forestiers sont légalement tenus de sortir de la forêt tous les épicéas atteints avant le 1^{er} mai. Il est néanmoins fortement conseillé d'évacuer ces bois pour le 31 mars car l'activité des scolytes reprendra à la faveur des premières belles journées. Il s'agit de la seule manière de combattre ce fléau.

Pour vous aider dans cette démarche, la Wallonie a mis en place un GUICHET D'INFORMATION SCOLYTES coordonné par l'Office économique wallon du bois. N'hésitez pas à prendre contact avec lui ou à vous rendre sur la page internet dédiée.

Guichet d'Information Scolytes
084 / 46 03 55
www.scolytes.be
scolytes@oewb.be

OFFICE ÉCONOMIQUE WALLON du BOIS

Wallonie environnement SPW